

# Conditions générales de vente, de livraison, garantie (CGV)

(Les Conditions Générales actuellement en vigueur sont disponibles sur Internet.)



## 1. Domaine d'application

Ces Conditions Générales de Vente s'appliquent aux livraisons et aux prestations de services de BELIMO SARL, Courtry (ci-après dénommée "BELIMO"), au client. Si le client demande une livraison ou un service à l'étranger, le contrat sera conclu avec la société BELIMO locale dans ce pays ou avec une société BELIMO désignée par BELIMO dans la confirmation de commande. Dans un tel cas, les Conditions Générales de la société BELIMO désignée dans la confirmation de commande seront applicables. Dans le cas où notre livraison inclut un logiciel et une documentation accompagnante, les termes du contrat de licence s'appliquent en plus de ces Conditions Générales de Vente. Cependant, en cas de conflit entre les deux documents, le contrat de licence prévaudra.

## 2. Conclusion du contrat

Le contrat est réputé être conclu dès réception d'une confirmation de commande par le client ou, en l'absence d'une telle confirmation, dès la préparation de commande des produits commandés par BELIMO. Tous les catalogues, brochures et publications sur Internet sont considérés comme une invitation à soumettre une offre et n'engagent pas BELIMO.

Les modifications ou les ajouts à ces Conditions Générales de Vente ou au contrat ne sont pas valides sans l'approbation écrite de BELIMO. Les commandes qui s'écartent des spécifications publiées par BELIMO ou qui contiennent des ajouts ou des modifications apportées par le client ne seront effectives que si elles ont été expressément approuvées par BELIMO avec une confirmation de commande écrite.

## 3. Annulation du contrat

Les commandes de produits conformes au catalogue (produits standards) peuvent être annulées par le client jusqu'à la séparation des produits commandés par BELIMO, à condition que BELIMO ait reçu la déclaration d'annulation avant l'heure de préparation de commande.

Les commandes de produits spécifiques aux clients (conceptions spéciales, etc.) ne peuvent être annulées que jusqu'à 4 heures après réception de la commande par BELIMO. Dans ce cas, des frais de service correspondant à 10 % du montant net de la commande seront facturés au client. En cas de produits personnalisés ou d'actionneurs configurés, des frais de service équivalents à 20 % du montant net de la commande seront facturés au client.

## 4. Prix

Sauf indication du contraire, toutes les informations sur les prix sont nettes, hors TVA. Le montant minimum de facturation pour chaque commande est de 50 euros nets avant taxe (hors frais d'expédition).

L'emballage standard des produits commandés est inclus dans le prix net si le prix net de la commande dépasse 50 euros. Tous les autres coûts, tels que le transport, l'assurance, les taxes, les droits de douane ainsi que les autorisations d'exportation, d'importation ou autres nécessaires, seront facturés en tant que frais supplémentaires. Le prix net n'inclut pas les services supplémentaires réalisés par BELIMO, tels que l'installation, la mise en service et l'élaboration de schémas, etc.

BELIMO se réserve le droit de modifier les prix à tout moment jusqu'à la conclusion du contrat.

## 5. Conditions de livraison

Tous les délais, dates et échéances de livraison sont considérés comme non contraignants, sauf si leur caractère contraignant a été expressément convenu par écrit. Les délais et dates de livraison contraignants qui ont été convenus par écrit sont

respectés lorsque le produit est mis à disposition dans l'entrepôt de distribution avant que les dates correspondantes ne soient passées. Si BELIMO a un retard dans la livraison, il est supposé que le client continue de demander la livraison. À moins qu'une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception n'ait été sans effet pendant 30 jours, toute indemnisation pour retard de livraison ou pour remplacement est exclue.

Si cela n'est pas indiqué autrement sur la confirmation de commande, la livraison des biens sera effectuée conformément aux Incoterms® 2020 DAP (Delivered At Place, adresse de livraison du destinataire des biens).

BELIMO se réserve le droit de ne pas livrer les produits commandés s'ils ne sont pas disponibles ; dans ce cas, BELIMO informera immédiatement le client de la non-disponibilité et, si nécessaire, remboursera tout paiement déjà effectué.

## 6. Conditions de paiement

Les factures BELIMO doivent être réglées intégralement dans un délai de 45 jours après la date de la facture. Après la date limite de paiement, le client devra automatiquement à BELIMO des frais de rappel de 40,00 euros et (en sus) des intérêts de retard équivalant à trois (3) fois le taux d'intérêt légal. Si le client est en retard de paiement, BELIMO se réserve le droit de suspendre les livraisons ultérieures.

Si le client fait l'objet de procédures d'insolvabilité ou de toute autre procédure équivalente, le paiement du prix total sera exigé au moment de la commande avant toute livraison.

Le client n'est pas autorisé à compenser les comptes impayés chez BELIMO avec des contre-demands.

## 7. Installation et utilisation des produits BELIMO

Les produits BELIMO sont destinés uniquement à un usage professionnel. Les produits BELIMO ne peuvent être installés et remplacés que par du personnel qualifié compétent.

Les produits BELIMO doivent être utilisés conformément aux spécifications des fiches techniques et d'assemblage actuellement en vigueur. L'utilisation des services Cloud Belimo est soumise aux "Conditions d'utilisation des services Cloud Belimo", telles que modifiées de temps à autre.

## 8. Spécifications

Sauf stipulation contraire expresse, les informations publiées par BELIMO sous forme de texte ou d'images (par exemple, illustrations ou dessins) dans les catalogues, brochures, sites Web, fiches techniques et d'assemblage ou autres publications définissent de manière concluante les caractéristiques spécifiques des biens livrés par BELIMO et leurs possibilités d'application, et ne représentent aucune garantie de durabilité ou de caractéristiques spécifiques. Les caractéristiques spécifiques des produits livrés peuvent différer de celles des images ou des échantillons en ce qui concerne le matériau, la couleur ou la forme. BELIMO n'accepte aucune responsabilité quant aux performances ou à l'adéquation des produits à un usage particulier.

Les spécifications communiquées par BELIMO doivent être considérées uniquement comme une ligne directrice. BELIMO se réserve le droit de modifier les spécifications des produits communiquées ou, après notification préalable au client, de livrer des produits correspondants provenant de fournisseurs tiers à la place des produits commandés.

## 9. Propriété des produits

La propriété des produits fournis reste la propriété de BELIMO jusqu'à ce que le client ait intégralement réglé toutes les factures.

## 10. Cession des risques

Les avantages et les risques liés aux produits achetés sont transférés au client conformément aux Incoterms® 2020 convenus.

## 11. Reprise des produits

BELIMO peut, après accord préalable, racheter des produits conformes au catalogue (produits standards) à condition que ces produits figurent toujours dans la gamme de produits, soient neufs, c'est-à-dire ne soient pas plus anciens que 6 mois au maximum, non utilisés et emballés dans leur emballage d'origine au moment du retour. BELIMO n'a aucune obligation de rachat. Le rachat de produits spécifiques clients (conceptions spéciales, conçus sur Commande, actionneurs configurés), les produits Openline ou les produits qui ont été achetés à la demande spécifique du client sont exclus.

Le retour des produits conformes au catalogue doit être effectué en joignant une copie de la facture et en indiquant la raison du retour, sans frais, à l'adresse de BELIMO SARL, 33 Rue de la Régale, 77181 Courtry, France.

À partir du crédit convenu avec le client, des frais de service d'au moins 30 % du prix net du catalogue seront déduits. Un paiement du crédit en espèces est exclu. Il ne peut être utilisé que pour créditer des commandes futures.

## 12. Devoir de contrôle

Le client doit examiner tous les produits pour détecter d'éventuels défauts dans les 5 jours ouvrables suivant la réception. Tous les défauts doivent être signalés immédiatement à BELIMO par écrit ; sinon, le produit sera considéré comme approuvé. Les défauts cachés doivent être signalés par écrit dans les 5 jours ouvrables suivant leur découverte.

## 13. Garantie

Avec sa garantie, BELIMO garantit, pendant la période de garantie conformément à cette clause 13, que les produits livrés répondent aux spécifications qui sont explicitement indiquées dans les fiches techniques correspondantes. Pour le reste, toute garantie est exclue dans la mesure permise par la loi.

En particulier, aucune garantie n'est accordée pour les dommages résultant en tout ou en partie du client ou de tiers agissant dans le cadre de la responsabilité du client lorsque :

- Les produits sont utilisés dans des domaines qui ne sont pas spécifiés dans les fiches techniques et d'assemblage, en particulier dans les avions et tout autre moyen de transport aérien ;
- Les produits sont utilisés sans respecter les lois, les réglementations officielles ou les instructions de BELIMO (en particulier en ce qui concerne l'installation, la mise en service, les règlements d'exploitation et les informations des fiches techniques et d'assemblage) ;
- Les produits sont utilisés dans des conditions spéciales, notamment sous l'influence continue de produits chimiques, de gaz ou de liquides agressifs ou en dehors des paramètres de fonctionnement ou des conditions d'utilisation admissibles ;
- Les produits sont mal assemblés, manipulés ou installés ou sont installés sans précaution ou sans respecter l'état de l'art en vigueur, ou ne sont pas utilisés ou installés par du personnel qualifié compétent ;
- Les produits sont modifiés ou réparés sans l'accord écrit préalable de BELIMO ;
- Les produits s'usent en raison d'une utilisation inappropriée ou non prévue par les spécifications ou d'une surcharge excessive ;
- Les produits sont stockés de manière inappropriée ;
- Le client ou des tiers sont responsables des dommages.

Belimo n'offre également aucune garantie pour l'usure normale, y compris tout type de corrosion,

## Conditions générales de vente, de livraison, garantie (CGV)

(Les Conditions Générales actuellement en vigueur sont disponibles sur Internet.)



l'usure opérationnelle ou environnementale, et similaires, tant que cela n'est pas dû à des défauts de matériaux ou de fabrication.

Pour les produits Openline, des limitations de responsabilité supplémentaires conformément à l'accord-cadre applicable conclu entre BELIMO et le client s'appliqueront. Le client est responsable des actions ou omissions de son personnel comme si elles étaient ses propres actions.

La période de garantie est de cinq ans à compter de la date de fabrication pour les produits BELIMO. La période de garantie est de deux ans à compter de la date de livraison pour les produits Openline. La période de garantie pour les produits qui n'ont pas été fabriqués par BELIMO (produits commerciaux) peut être spécifiée lors de la confirmation de commande. Les produits commerciaux sont spécifiés en tant que tels, soit par le nom et/ou par le logo du fabricant. La période de garantie pour les produits commerciaux est généralement d'un an à compter de la date de livraison, dans des cas exceptionnels de deux ans à compter de la date de livraison.

Les périodes de garantie commencent respectivement à la date de fabrication telle qu'indiquée sur le produit (garantie de 5 ans) ou à la date de livraison du produit (garantie de 2 ans), sans nécessiter d'acceptation ou de test par le client. Le client est tenu d'initier immédiatement toutes les mesures appropriées pour minimiser les dommages. Si un rapport a été fait en temps voulu conformément à la section 12 ci-dessus, BELIMO est tenu soit de remplacer les produits défectueux par des produits égaux ou équivalents, de les faire réparer soit par BELIMO soit par des tiers aux frais de BELIMO, soit d'émettre au client un avoir d'un montant équivalent au prix net payé pour le produit défectueux. BELIMO décidera de la mesure à prendre parmi ces options. La période de garantie ne recommence pas à partir du début pour les produits remplacés.

BELIMO peut exiger du client de remplacer des produits particuliers défectueux ou des parties de produits dans un système afin de prévenir les dommages, moyennant quoi les dépenses raisonnables du client dans ce contexte, approuvées à l'avance par écrit par BELIMO, seront remboursées par BELIMO.

### 14. Limitation de responsabilité

La responsabilité de BELIMO est définie de manière limitative en vertu de la section 13. Toutes autres réclamations du client à l'égard de BELIMO, quelle que soit la base juridique, y compris mais sans s'y limiter, la réduction de prix ou la résolution du contrat, sont exclues et expressément renoncées par la présente.

Le client n'a aucun droit de réclamation pour les dommages qui ne surviennent pas sur les produits eux-mêmes, ainsi que pour toute indemnisation pour de telles réclamations de la part des clients du client ou de tiers. En particulier, BELIMO n'accepte aucune responsabilité pour les coûts encourus dans le cadre d'un remplacement (par exemple, transport, démontage, assemblage, remise en service et clarifications associées), les coûts pour déterminer les causes des dommages, les avis d'experts ou les dommages indirects ou consécutifs (y compris les dommages résultant de défauts) de toute nature, tels que la perte d'utilisation, les temps d'arrêt, la perte de profit ou de rendement, etc., ainsi que pour les dommages causés par des rappels, sauf s'ils ont été intentionnellement causés par BELIMO ou en raison d'une négligence grave.

La mesure dans laquelle la responsabilité de BELIMO est exclue ou limitée s'applique également à la responsabilité personnelle de ses employés, du personnel, des représentants et des agents mandataires.

### 15. Indemnisation

À la première demande de BELIMO, le client s'engage à indemniser et à dégager BELIMO de toute réclamation de tiers en lien avec les événements relevant de la responsabilité du client énumérés dans la section 13. Cela s'applique également aux réclamations liées à la responsabilité du produit dans les mêmes circonstances.

### 16. Force majeure

Ni BELIMO ni le client n'acceptent de responsabilité pour tout dommage de quelque nature que ce soit en cas d'obstacles qui surviennent et qu'ils sont incapables d'empêcher malgré toutes les précautions nécessaires, qu'ils surviennent chez BELIMO, le client ou un tiers. De tels obstacles comprennent, par exemple, les épidémies, les pandémies, la mobilisation, la guerre, les révoltes, les interruptions graves d'activité, les accidents, les conflits de travail, les retards ou erreurs de livraison des matières premières, produits semi-finis ou finis nécessaires, l'indisponibilité d'éléments de travail importants, les injonctions ou omissions des autorités, les embargos, les restrictions à l'exportation ou à l'importation, les cas de force majeure ou toute autre circonstance largement hors du contrôle de BELIMO ou du client. Toutefois, les paiements ne peuvent pas être retenus ou retardés en se référant à de telles circonstances. Dans de tels cas, les deux parties doivent, sans délai, entreprendre toutes les mesures efficaces qu'elles peuvent raisonnablement prendre pour prévenir les dommages ou, si des dommages surviennent, pour minimiser leur ampleur autant que possible.

### 17. Revente

Si le produit est revendu, le client doit imposer au moins les mêmes limitations de garantie et restrictions à l'acheteur. Les produits ne peuvent être revendus qu'avec la documentation émise par Belimo et dans l'emballage d'origine de Belimo, y compris les instructions d'utilisation.

### 18. Politique de confidentialité

BELIMO accorde une grande importance à la mise en œuvre d'un traitement légal des données pour protéger vos données personnelles. BELIMO est tenu de traiter vos données personnelles conformément à la législation en vigueur. Nous dépendons des services de tiers pour la fourniture de nos services. Ces tiers ne traiteront vos données qu'en relation avec les services convenus avec BELIMO, garantiront le même niveau de protection des données que BELIMO et ne transmettront pas vos données à d'autres tiers sans votre accord. Lors du traitement de vos données et de leur transfert à des tiers, BELIMO veillera à garantir un niveau approprié de protection des données et à mettre en œuvre des mesures organisationnelles et techniques appropriées pour protéger vos données. Des informations plus détaillées sur nos directives en matière de protection des données sont disponibles à l'adresse Internet suivante : [www.belimo.com/privacy](http://www.belimo.com/privacy).

### 19. Modifications

BELIMO se réserve le droit de modifier ses Conditions Générales à tout moment. Les Conditions Générales applicables sont celles en vigueur à la date de la commande du client.

### 20. Clause de divisibilité

Dans l'éventualité où l'une ou plusieurs des dispositions susmentionnées seraient ou deviendraient invalides, la validité des dispositions restantes ne sera pas affectée par cela.

### 21. Clause attributive de juridiction

La loi française s'appliquera exclusivement, excluant l'application de la Convention des Nations

Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises du 11 avril 1980 (CISG).

**Les tribunaux ordinaires du siège social de BELIMO auront compétence exclusive.**